

Marchandises et prestations diverses – travail, salaire...

Quelques réflexions sur l'échange – faites par Johann Peter Hebel, auteur allemand très comique.

Pontcerq-Flugblatt #21 – Hebel-Kolportage / Mardi 7 mars 2023

« Adorno use ici de la différence objective entre une question et une devinette. Une question présuppose de façon structurelle un intérêt de connaître : on pose une question pour la raison qu'on porte un intérêt à la réponse, à la solution, à la connaissance de ce dont il en retourne. Dans le cas de la devinette, cela fonctionne à l'envers : une devinette ne suppose pas nécessairement un intérêt de connaître, mais c'est elle qui en allume le désir. »

Tilo Welsche, *Adorno. Eine Einführung*, 2018, p. 179

Pontcerq, auteur de fables, éditeur de livres, fabricant-édificateur de scènes, distribue en ce jour de manifestations et de grève reconductible, en France, 7 mars 2023, ce tract. Lequel contient des traductions, faites par ses soins, d'histoires de Hebel. [Hebel, en Allemagne admiré de Kafka, Benjamin, Bloch, Heidegger, Tucholsky, Canetti, est en France peu connu. L'idée est de l'y introduire par la voie du kolportage... « Voilà les histoires de Hebel. Elles ont toutes un double fond. En haut, le meurtre, le vol et les jurons ; en bas, la patience, la sagesse et l'humanité. » (Walter Benjamin)] Pour obtenir toute autre histoire du Hebel-Kolportage, écrivez-nous !

[21¹] DOUCE CROISIÈRE, POUR QUI LE VEUT BIEN CROIRE

On halait un bateau le long du Neckar, depuis Mannheim, à remonter vers Heidelberg. Accourt par derrière – le havresac bien rempli, avec dedans une paire de bottes qui en pendait – un compagnon artisan. « Puis-je monter aussi – contre de l'argent et un petit mot aimable ? Que dois-je donner ? » Le chef à bord, qui était un joyeux luron, dit : « Quinze kreutzers, si vous voulez vous asseoir dans le bateau. Mais si vous voulez aider au halage, alors seulement six. Le havresac, vous pourriez me le lancer à bord – il ne ferait que vous gêner sinon. » Le compagnon artisan commença ses calculs. « Quinze kreutzers... six kreutzers – De quinze je retranche six, reste neuf. » Les neuf kreutzers, pensa-t-il, ce sera ça de gagné. « Alors s'il est permis... », dit-il, et lança le havresac dans le bateau. Après quoi il se harnacha l'un des câbles sur l'épaule, et aida à tirer, autant qu'en pouvaient les forces de son corps. « Nous serons plus tôt arrivés, pensa-t-il, si je ne tire pas au flanc. » Et à Heidelberg s'acquitta de six kreutzers pour le voyage – pour la permission de haler ; puis récupéra son havresac.

[Almanach de 1816]

[29] DEUX HONORABLES COMMERÇANTS

Deux faiseurs de balais étaient voisins d'étalage à Hambourg. Quand l'un eut presque tout vendu, et l'autre rien encore, celui-ci dit au premier : « Je ne comprends pas, camarade, que tu puisses céder tes balais à si bas prix. J'ai beau moi aussi voler le fagot pour les miens² : et quand même je ne gagne à ficeler qu'à peine ma *taglohn*-journée ». « Je veux bien te croire, camarade, dit le premier : les miens je les vole déjà liés ».

[Almanach de 1812]

[62] COMMENT UN BEAU CHEVAL FUT UN JOUR MIS EN VENTE – CONTRE CINQ COUPS DE BÂTON...

L'histoire véridique suivante a eu lieu, et si ce n'est pas à Salzwedel, alors ce fut ailleurs, et l'Ami de la maison³ l'a sous les yeux, noir sur blanc.

Un officier de cavalerie, un capitaine, entra en une auberge. Quelqu'un qui était déjà à l'intérieur, et qui l'avait vu descendre de cheval – un Hébreu – dit que « c'était un bien bel alezan que votre Excellence montait là ».

– Vous plaît-il, fils de Jacob⁴ ? interrogea l'officier.

– J’endurerais cent coups de bâton, si c’était moyen pour l’avoir, répliqua l’Hébreu.

L’officier fit quelques moulinets avec sa cravache, à hauteur de ses bottes. « Pourquoi devrait-ce être cent ?, dit-il, vous pourriez l’avoir pour cinquante. »

L’Hébreu dit : « Est-ce que vingt-cinq iraient aussi ? » Vingt-cinq mais oui, répliqua le capitaine. Et quinze tout aussi bien, ou même cinq, si vous vous satisfaites de cinq... ? »

Personne ne savait si c’était une plaisanterie ou si c’était sérieux. Mais quand l’officier reprit : « Pour ma part, cinq me conviennent », l’Hébreu songea : ai-je pas déjà enduré dix coups réglementaires devant chez le bailli de Guntzbourg ⁵, et suis-je pas encore *casher*, après comme avant ⁶ ? « – Monsieur, vous êtes officier ? C’est donc là parole d’officier ? » Le capitaine dit : « Vous n’avez pas confiance en ma parole ? La voulez-vous noir sur blanc ? »

« J’aimerais autant... », dit l’Hébreu. Alors l’officier fit venir un notaire et fit produire par celui-ci pour l’Hébreu l’authentique acte que voici : « Si le détenteur de la présente reçoit et sans broncher endure cinq coups administrés au moyen d’un bon bâton par monsieur l’officier ici présent, alors l’officier lui livrera aussitôt comme étant son bien, sans charge en sus ni subrécot, la monture qu’il a avec lui, l’alezan. Ceci fut fait à x et y, le tant du mois. »

Quand l’Hébreu eut l’acte dans la poche il se coucha sur une chaise et l’officier le frappa au milieu du derrière avec une canne de bambou ⁷, de manière que l’Hébreu pensa par-devers soi : il vous fait ça encore mieux que le sergent-*gerichtsdien*er de Guntzbourg, et il cria des aïes et des ouilles ⁸, quand même il avait eu d’abord le dessein de serrer les dents.

Et l’officier s’assit et but calmement une petite chopine. « Quel effet ça fait, fils de Jacob ? » L’Hébreu dit : « Hum, l’effet que ça fait ? Si vous me baillez les autres aussi, j’en serai *délibéré*... »

« Voilà qui se peut » dit l’officier et il lui appliqua le deuxième coup, de façon que le premier, en comparaison, sembla à l’Hébreu n’avoir été qu’une manière d’amuse-gueule ; après quoi l’officier se rassit, et derechef but une petite chopine.

Et il fit de même pour le troisième coup, et de même pour le quatrième. Après le quatrième l’Hébreu dit : « Je ne sais si je dois être gré à votre Excellence, ou bien non, que vous me laissiez ainsi savourer mon plaisir, entre un coup et l’autre... Donnez-moi donc après le quatrième aussitôt le cinquième, et je serai quitte de ces plaisirs-là ; et l’alezan saura à qui donner la bride. »

L’officier dit alors : « Fils de Jacob, le cinquième coup vous pouvez l’attendre longtemps », et très calmement reposa la canne de bambou à l’endroit où il l’avait prise, et furent vaines toutes les instances et les prières faites pour que fût donné le cinquième coup.

Alors, dans l’auberge, toutes les personnes présentes éclatèrent de rire, au point qu’il fut presque nécessaire d’en soutenir les murs ; l’Hébreu quant à lui s’adressa au notaire : si celui-ci voulait bien l’aider à obtenir le cinquième coup, et il lui tendit l’engagement écrit. Mais le notaire dit : « Jekeksen ⁹, que veux-tu que j’en fasse ? Si monsieur le baron ne le fait point de son gré, il n’est rien en cet écrit qui l’y peut obliger ». Bref, l’Hébreu attend toujours son cinquième coup, et le bel alezan.

L’ami de la maison ne voudrait pas cependant faire l’éloge de cette *Mutwille*-méchanceté, si de lui-même l’Hébreu ne s’y était prêté.

Note bien : Qui consent à cinq coups, dans l’espoir de quelque profit, il mérite d’en recevoir quatre – sans le profit. Jamais on ne doit dans l’espoir de quelque profit, de son propre gré, se laisser maltraiter.

[Almanach de 1814]

Notes

(1) À la différence de la troisième [61], cette historiette et la suivante ne sont pas tout à fait inédites en français. Pontcerq les a déjà kolportées une fois : la première a circulé en décembre 2018 – sous forme de *flugblatts*-tracts, en marge de manifestations, déjà ; la seconde en novembre 2019 sous forme de petits livrets distribués-kolportés par les librairies amies de la maison (L’Odeur du temps à Marseille, Vent d’Ouest à Nantes, L’Atelier à Paris, etc.).

(2) Sur cette question du vol de bois mort dans les forêts allemandes, voir aussi : K. Marx, « Débats sur la loi relative au vol de bois », *Rheinische Zeitung*, du 25 octobre au 3 novembre 1842.

(3) Hebel, auteur et narrateur, s’intitule ainsi dans les textes de l’almanach (lequel porte lui-même le titre d’*Ami de la maison du pays rhénan*).

(4) Il est devenu tellement courant de nos jours, semble-t-il, de disqualifier un geste, un discours, une image – un texte littéraire, une œuvre – en faisant remarquer qu’il ou elle contrevient aux règles de l’inclusion, ou au respect de l’égalité hommes-femmes, ou à celui des identités rigoureuses (religieuses, raciales, etc.) que nous préférons anticiper une objection qui viendrait (antisémitisme) obstruer et empêcher (de manière malheureuse) la lecture de cette histoire (et encore une fois détourner du sujet en question ici : le travail, le profit et l’échange libre des marchandises). Que Hebel caractérise ce marchand-là comme juif ou ce juif-là comme marchand ne fait pas de Hebel un antisémite. (Qui, sinon certains marchands, aurait intérêt à le prétendre ?) Sur Hebel et les juifs des bords du Rhin et d’ailleurs, voir par exemple, dans notre Hebel-Kolportage : « L’indulgence l’emporte sur l’outrage » [Hebel-Kolportage#17] ; voir surtout : « Les Juifs » (« *Die Juden* », in J. P. Hebel, *Gesammelte Werke*, Göttingen, Wallenstein Verlag, 2019, vol. 4) ; et le jugement porté sur ce texte par Th. W. Adorno, dans *Le Jargon de l’authenticité* : « l’un des plus beaux textes en prose écrits pour la défense des juifs, qui aient été faits en langue allemande » (*Gesammelte Schriften*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, vol. 6, p. 449). Enfin on voudra bien être attentif à la condition que Hebel met lui-même, en fin d’historiette, à la reconduction de ce récit (« *wenn sich der Hebräer...* »). / Que le lecteur et la lectrice bien intentionnés pardonnent s’ils peuvent ces lourdes et longues et pour lui et elle très certainement inutiles précisions. / N. B. En intégrant aussi ces textes au kolportage sans les censurer, nous refusons l’attitude consistant à donner de Hebel une image « bibelot de porcelaine molle » « genre Thorvaldsen », comme il plaît peut-être à d’autres d’en produire – et en cela suivons des indications laissées *très explicitement* par Walter Benjamin, par exemple dans « Hebel défendu contre un nouvel admirateur », en octobre 1929...

(5) Ville située sur le Danube, à une vingtaine de kilomètres d’Ulm, en aval.

(6) « *casher* », ici dans le sens de : immaculé, qui n’a pas été souillé ou flétri, conforme aux antiques traditions.

(7) Dans le texte, « *hispanisches Rohr* », roseau, canne « hispanique » ; d’après H. Schlaffer et H. Zils : jonc originaire des Indes orientales, rotin.

(8) « *auweih* » dans le texte : forme ou prononciation yiddish de « *auweh* ».

(9) Yiddish pour « fils de Jacob » (« *Jakobsohn* »).